



# Les principes fondamentaux du projet ALUS

de Maryjane McLaren

le 2006 décembre

Les producteurs de la M.R. de Blanshard fournissent plus que de la nourriture et des fibres à leur communauté.

Avec le lancement du nouveau projet *ALUS: An Ecological Goods & Services Research Project ~ Manitoba*, les agriculteurs travaillent aussi pour l'environnement. Le projet de recherche, connu sous le nom d'ALUS (*Alternative Land Use Services*), offre aux producteurs une incitation économique afin qu'ils deviennent de meilleurs gérants des terres, et la durabilité écologique fait maintenant partie du processus de production.

« Les agriculteurs entendent des choses contradictoires. D'un côté, on leur dit d'augmenter leur efficacité et leur production, mais en même temps, on leur parle de préserver les arbres et l'eau. Ils ne savent plus de quel côté se tourner », remarque Steve Hamm, chef du programme ALUS pour la M.R. de Blanshard.

« Bon nombre de producteurs ont dit qu'ils étaient contents que l'on reconnaisse les efforts qu'ils font en vue de préserver ces zones. De manière générale, le programme a été bien reçu. »

Le programme ALUS encourage les producteurs à signaler et inscrire les zones fragiles sur le plan écologique, les terres naturelles, les terrains marécageux ou les zones riveraines. On leur donne le choix de les laisser à l'état naturel, sans en faire aucun usage agricole, ou d'en faire un usage modéré pour le foin ou comme pâturage, et dans ce cas, ils reçoivent un paiement variable par acre.

Soixante-quatorze pour cent des agriculteurs ont participé au programme au cours de la première année, et Roy Greer, producteur et conseiller municipal de la M.R. de Blanshard espère que ce chiffre augmentera dans la province et dans tout le pays.

« Il est évident que les producteurs ne peuvent pas continuer comme avant, et qu'il ne restera plus de faune puisqu'il n'y aura plus d'habitat. ALUS est une idée formidable et j'espère que le programme va se répandre dans la province entière », déclare Greer.

Greer estime que le projet pilote est remarquable, étant donné les différentes préoccupations auxquelles se heurtent les agriculteurs de nos jours, et espère que ceux qui ne se sont pas inscrits envisageront de le faire.

« Certaines de mes terres sont trop vallonnées et je savais que je ne devrais pas les cultiver, mais je n'avais pas vraiment le choix si je voulais que cette section me rapporte un peu d'argent, dit Greer. ALUS me donne une petite indemnité, mais qui est suffisante pour que je puisse laisser ces terres de côté.

Les 162 propriétaires fonciers inscrits au cours de la première année du projet pilote ALUS recevront plus de 300 000 \$ pendant cette année.

« Quand je recevrai mon chèque, j'irai taquiner certaines des personnes qui ne se sont pas inscrites et je les inviterai à venir prendre un café », dit Greer en riant.

Jon Crowson, producteur de la M.R. de Blanshard, estime que l'idée du programme ALUS est unique, surtout lorsqu'on tient compte des particularités géographiques de la M.R. de Blanshard, que certains résidents appellent le « pays des trous ».

« Il n'y a jamais eu de programme de ce genre auparavant. C'est un programme qui vise les terres sur lesquelles on ne peut pas produire de récolte. Je ne vois pas vraiment de désavantage au programme. Nous n'avons rien à perdre au fond », déclare Crowson, qui calcule que son chèque suffira pour payer une bonne partie des taxes foncières.

Le projet doit durer trois ans dans la M.R. de Blanshard. On est en train de mettre sur pied des projets semblables ailleurs au Canada, afin d'évaluer le programme ALUS en tant que moyen d'atteindre les objectifs nationaux dans le secteur agroécologique. Misant sur le fait que la majorité des agriculteurs gèrent bien leurs terres, Crowson dit qu'il espère que les circonstances permettront la mise en place d'un programme à long terme.

« C'est agréable de voir des animaux sauvages, et tout le monde joue un rôle pour ce qui est de la protection de l'eau; en plus, ce programme porte sur des considérations dont on doit tenir compte en tant que producteurs, déclare Crowson. Ce sera intéressant de voir le résultat et de savoir s'il y aura des fonds pour poursuivre le programme. Je crois que d'autres municipalités s'y intéressent et je n'hésiterais pas à encourager les autres à examiner le programme ALUS. Je crois que les producteurs sont en train de devenir plus conscients de la question de gestion des terres. »

Crowson ajoute : « C'est une façon très différente d'envisager l'agriculture, et c'est un mouvement qui prend de l'ampleur. »

Le projet de recherche ALUS est financé par le Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire (PASCAA), la Delta Waterfowl Foundation, le Manitoba Rural Adaptation Council, Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales Manitoba, et la M.R. de Blanshard. L'expertise technique nécessaire est fournie par la Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba, le district de conservation de la Rivière Little Saskatchewan (LSRCD), Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales Manitoba, et Agriculture et Agroalimentaire Canada - Administration du rétablissement agricole des prairies (ARAP). L'idée initiale d'ALUS est venue de l'organisation Keystone Agricultural Producers (KAP). Le projet est administré par la Société des services agricoles du Manitoba.